

- Lemnouar Haddad, à la wilaya d'Adrar ;
  - M'Hamed Rouini, à la wilaya de Laghouat ;
  - Amor Bouziane, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
  - Ali Miloudi, à la wilaya de Blida ;
  - Essaïd Bouhaddid, à la wilaya de Bouira ;
  - Ammar Ayadi, à la wilaya de Tamenghasset ;
  - Mohamed Moumene, à la wilaya de Tlemcen ;
  - Mohamed Larbi Tkouti, à la wilaya de Djelfa ;
  - Abdelhafid Raïs, à la wilaya de Jijel ;
  - Medjdoub Hafiane, à la wilaya de Saïda ;
  - Belkacem Boulahbel, à la wilaya de Skikda ;
  - Ahmed Chihani, à la wilaya d'Annaba ;
  - Djamel Zahir, à la wilaya de Guelma ;
  - Mohamed Mimouni, à la wilaya de Constantine ;
  - Salah Laïssaoui, à la wilaya de M'Sila ;
  - Rabah Boussaha, à la wilaya d'El Tarf ;
  - Hocine Touzout, à la wilaya de Boumerdès ;
  - Ahmed Yekken, à la wilaya d'El Oued ;
  - H'Mida Oumeddour, à la wilaya de Khenchela ;
  - Abderrahmane Djebbar, à la wilaya de Mila ;
  - Fadhel Abassi, à la wilaya d'Aïn Defla ;
  - Atallah Aouissi, à la wilaya de Ghardaïa ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, il est mis fin aux fonctions de directeurs des moudjahidine aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Ahmed Bessanane, à la wilaya de Batna ;
- Derradji Rahouma, à la wilaya de Biskra ;
- Abdelhamid Belmadi, à la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Mohamed Lamine Abidli, à la wilaya d'Ouargla ;
- Abdelkader Mediouni, à la wilaya d'Oran ;
- Saâd Hachfa, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Ahmed Zine Bougherara, à la wilaya de Souk Ahras.

**Décret présidentiel du 30 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère de l'agriculture.**

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des investissements hydrauliques agricoles au ministère de l'agriculture, exercées par M. Abdelhafid Benallegue, appelé à exercer une autre fonction.



**Décrets présidentiels du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 mettant fin aux fonctions de directeurs des services agricoles de wilayas.**

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, il est mis fin aux fonctions de directeurs des services agricoles aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Azzedine Lablack, à la wilaya d'Adrar ;
- Ahmed Belaini, à la wilaya de Laghouat ;
- Youcef Redjem Khodja, à la wilaya de Béjaïa ;
- Salah Mohammedi, à la wilaya de Biskra ;
- Mokhtar Zaïr, à la wilaya de Tiaret ;
- Abdelmadjid Bouchache, à la wilaya de Sétif ;
- Hamdaoui Labidi, à la wilaya de Guelma ;
- Abdelkrim Kebaïli, à la wilaya de M'Sila ;
- Mohamed Kamel Djouini, à la wilaya d'Ouargla ;
- Mostéfa Belhanini, à la wilaya d'Oran ;
- Azzeddine Zitoun, à la wilaya d'Illizi ;
- Mohammed Benguerba, à la wilaya d'El Tarf ;
- Mohamed El Amine Grabsi, à la wilaya de Souk Ahras ;
- Ahcène Oumamar, à la wilaya de Mila ;
- Abdelkader Hadj Khelifa, à la wilaya de Naâma ;
- Messaoud Himeur, à la wilaya d'Aïn Témouchent ;
- Mohamed Oudjit, à la wilaya de Relizane.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, il est mis fin aux fonctions de directeurs des services agricoles aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Abdelhamid Hamza, à la wilaya de Batna ;
- Rabah Guerabsi, à la wilaya de Bouira ;